

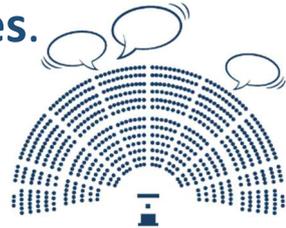


Au mois d'**avril**, il y aura les **élections Présidentielles**.
Il faudra élire le **Président de la République**.



Au mois de **juin**, il y aura aussi les **élections législatives**.
Il faudra élire les **Députés**.

Les Députés sont à l'Assemblée Nationale.



Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.



Si vous n'êtes pas inscrit,

il faut vous **inscrire à la mairie avant le 4 mars**.

Si vous ne savez pas si vous êtes inscrit, il faut se renseigner à la Mairie ou sur Internet.

Pour s'inscrire, il faut apporter à la mairie :

- Une carte d'identité ou un passeport
- Un justificatif de domicile à votre nom.

Un justificatif de domicile peut être une facture de téléphone, d'électricité, d'eau ou de gaz, datée de moins de 3 mois.

Vous remplirez à la mairie un formulaire d'inscription.



On peut aussi faire son inscription **par Internet jusqu'au 2 mars**.



Si besoin, demandez de l'aide.

Vous pouvez aussi appeler :

Droits Devant 25 ou ATLAS au **09.61.20.37.12**



Au mois d'**avril**, il y aura les **élections Présidentielles**.

Il faudra élire le **Président de la République**.

Le Président de la République dirige la France :

- Il dirige la France avec les ministres
- Il nomme les ministres
- Il fait appliquer les lois.



Le Président de la République décide des lois :

- Il décide les lois avec l'Assemblée Nationale.
- L'Assemblée Nationale, ce sont tous les Députés.
- Les français votent aussi pour les Députés.
Ce sont les élections législatives.



Le Président de la République représente la France dans le monde.

- Il représente la France en Europe.
- Il défend les intérêts de la France.
- Il est le chef de l'armée Française.



Pour les élections, plusieurs personnes voudront être Président.

Ces personnes sont des candidats.

Chaque candidat représente les idées d'un parti politique.

Chaque candidat va proposer des idées pour la France.



Si besoin, demandez de l'aide.

Vous pouvez aussi appeler :

Droits Devant 25 ou ATLAS au **09.61.20.37.12**

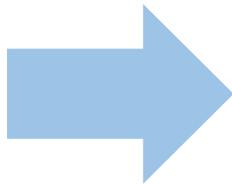
Démarche d'accompagnement aux élections Présidentielles et Legislatives 2022

Les personnes sous tutelle ou curatelle ont le droit de vote.

Pour accompagner les personnes lors des élections de 2022, le service ATLAS s'associe à Droits devant 25 pour proposer une démarche adaptée qui soit :

- Equitable, entre tous les partis,
- Impartiale, aucun parti pris,
- Transparente, envers tous les acteurs,
- Volontaire, adhésion libre des partis,
- Participative, mettant les PHI au cœur de la démarche,
- Partagée avec toutes structures, y compris MO.

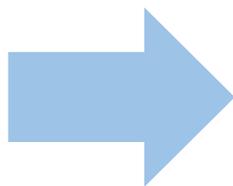
Cette démarche vient répondre à des besoins identifiés des personnes notamment handicapées intellectuelles :



- Se sentir citoyen,
- Etre citoyen,
- Etre informé,
- Pouvoir choisir,
- Pouvoir voter.



Cette démarche prend en compte des freins :



- Délais, un calendrier serré,
- Diffusion, des canaux freinés,
- Méconnaissance de la part de nombreux acteurs,
- Manque d'intérêt de la part de nombreux acteurs,
- « Trop d'intérêt » de la part de certains acteurs.

Rappel :

Elections Présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections Legislatives : 12 et 19 juin 2022

Démarche

Calendrier prévisionnel.

1. Rédaction de documents

- a. Doc « Rendez accessible votre programme » destiné aux partis. (Fev) 
- b. Doc « Inscrivez vous sur les listes électorales » en FALC. (Fev)
- c. Doc « Le role du Président » en FALC. (Fev)
- d. Doc « Le role d'un Député » en FALC. (Fev)
- e. Presentation PPT FALC sur les élections pour utilisation en structure. (Mars)

2. Accessibilité des bureaux de vote

- a. Affiche FALC « voter » pour bureaux de vote. (Mars)
- b. Docs « Rendez accessible votre bureau de vote » destiné aux mairies. (Mars)
- c. Sensibilisation au handicap/ Rencontres des maires. (Mars)

3. Thématiques

Le pouvoir d'achat, l'écologie, l'immigration, la jeunesse, la sécurité.

- a. Rencontres départementales DD25 (Mars) (Sous réserve).
- b. Docs FALC thématiques. (Mars)

4. Rencontre des candidats

Présidentielles

- a. Rencontres des partis (Mars) 
- b. Doc FALC des programmes (Mars) 

Législatives

- c. Rencontres des candidats (Mai)
- d. Docs FALC des programmes (Mai)

5. Séances pratiques « Comment voter »

- a. Mise en situation pratique- Bureau de vote en structure ou ETL (Mars - Avril)

6. Élections

Présidentielles

- a. Séance (débat TV entre les 2 tours) aux ETL d'ATLAS (Avril)
- b. Docs FALC « Entre les 2 tours » (Avril)
- c. Docs FALC « Après les élections » (Mai)

Législatives

- d. Docs FALC « Entre les 2 tours » (Juin)
- e. Docs FALC « Après les élections » (Juillet)



: En partenariat avec l'Adapei du Doubs et l'Unapei BFC